



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 102830

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les 800 000 futurs bacheliers qui doivent choisir leur orientation et s'inscrivent en ce moment sur la plateforme d'admission post-bac, l'étape incontournable pour les lycéens qui veulent effectuer des études supérieures. La France étant confrontée à un trop grand nombre d'échecs dans l'enseignement supérieur, et un étudiant sur cinq en sortant sans diplôme, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour permettre une meilleure transition entre le lycée et l'enseignement supérieur, et faire en sorte que les lycéens se trompent moins souvent d'orientation, à peine quatre étudiants sur dix poursuivant dans la même voie après leur première année en licence. Le coût collectif de tous les accidents de parcours est estimé à plus de 500 millions d'euros chaque année, et à ce gâchis financier s'ajoute un gâchis humain pour des dizaines de milliers de jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102830

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1416

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)